

biens d'équipement à l'étranger est la Société pour l'expansion des exportations (SEE).

Question: Comment une entreprise peut-elle demander à la SEE de l'aider pour financer ses exportations?

Réponse: En joignant le bureau régional le plus rapproché de la SEE. Ses bureaux régionaux sont situés à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax (voir page 18).

Question: Quelle sorte d'appui et d'aide le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère des Affaires extérieures peuvent-ils donner à une entreprise cherchant à être financée par la SEE?

Réponse: Les entreprises devraient signaler les projets de biens d'équipement qui les intéressent à l'étranger au bureau régional du ministère de l'Expansion industrielle régionale, qui en informera à son tour les directions sectorielles de ce même ministère ainsi que les secteurs géographiques du ministère des Affaires extérieures. Ces deux ministères sont représentés au sein du Conseil d'administration de la SEE et l'entreprise aurait tout intérêt à ce que son projet soit appuyé par chacun d'eux.

Produits de défense

Question: Dans une industrie de défense (ou connexe), quelles responsabilités respectives les ministères des Affaires extérieures et de l'Expansion industrielle régionale ont-ils concernant a) la recherche de marchés à l'étranger; b) l'adjudication de contrats à l'étranger; c) la possibilité d'accéder au Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense?

Réponse: a) Le Bureau des programmes de défense du ministère des Affaires extérieures à Ottawa est le premier organisme responsable du développement du marché d'exportation des produits de défense, en collaboration avec les

délégués commerciaux à l'étranger; b) ce Bureau ainsi que la Corporation commerciale canadienne ont un rôle important à jouer pour la passation de contrats d'exportation de produits de défense à l'étranger; c) le ministère de l'Expansion industrielle régionale est responsable du Programme de productivité de l'industrie de matériel de défense qui est administré à Ottawa. Les bureaux régionaux du MEIR peuvent vous mettre en rapport avec Ottawa (voir page 8).

Relations fédérales-provinciales

Question: Quel rapport y a-t-il entre les services d'exportation du gouvernement fédéral et ceux des organismes provinciaux similaires?

Réponse: Les services d'exportation des gouvernements fédéral et provinciaux se complètent et s'appuient mutuellement. Le ministère de l'Expansion industrielle régionale et le ministère des Affaires extérieures permettent d'accéder, à l'échelle du pays, aux projets de promotion fédéraux ainsi qu'aux services spéciaux rendus par les délégués commerciaux à l'étranger. De leur côté, les gouvernements provinciaux fournissent un soutien se rapportant directement aux besoins des exportateurs de chaque province. Plusieurs de ces gouvernements sont actifs sur les marchés internationaux et connaissent très bien les clients importants pour les exportateurs de leur province.